

Le Japon n'a accordé l'asile qu'à 303 personnes en 2023, et 98 % des demandeurs ont été rejetés

écrit par Docteur Dominique Schwander | 19 juin 2024



Au Japon, le ministère de la Justice estime que de nombreuses personnes abusent du système de demande pour éviter l'expulsion, même si elles ne fuient pas un danger ou une persécution. (Photo : AFP)



Au Japon, le ministère de la Justice estime que de nombreuses personnes abusent du système de demande pour éviter l'expulsion, même si elles ne fuient pas un danger ou une persécution. (Photo : AFP)

Le Japon adopte une loi controversée sur l'immigration qui autorise le gouvernement à expulser les demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée à plusieurs reprises. Le ministère de la Justice estime que de nombreuses personnes abusent du système de demande pour éviter l'expulsion, même si elles ne fuient pas un danger ou une persécution.

Le Japon n'a accordé l'asile qu'à 303 personnes en 2023, et 98 % des demandeurs ont été rejetés

Selon le ministère de la Justice, le précédent record de 202 reconnaissances datant de 2022 a été dépassé. La loi japonaise reconnaît également le statut de « quasi-réfugié », qui a été accordé à 647 demandeurs fin février.

Le Japon a accordé le statut de réfugié à un « nombre record » de 303 demandeurs d'asile en 2023 . Ceci [est rapporté par ZeroHedge](#) , citant le *Japan Times* et le ministère japonais de la Justice. Le précédent record de 202 personnes datant de 2022 a été dépassé. Les chiffres ne sont pas donnés en milliers ou en millions.

De plus, selon le *Japan Times*, deux étrangers ont obtenu le « statut de quasi-réfugié » parce qu'ils « fuient des pays en conflit ». 1 005 autres personnes – principalement

originaires d'Ukraine – ont obtenu l'autorisation de rester au Japon pour des raisons humanitaires, bien qu'elles ne remplissent pas les conditions requises pour obtenir le statut de réfugié.

Selon un rapport du ministère de la Justice, 13 823 demandeurs d'asile ont demandé le statut de réfugié l'année dernière, informe *ZeroHedge* . Cela correspond à une multiplication par plus de trois par rapport à 2022, mais reste bien en deçà du record de 19 629 demandes enregistré en 2017. Les 303 personnes qui ont obtenu le statut de réfugié ont été reconnues par le gouvernement japonais comme des personnes ayant dû quitter le pays en raison de menaces de persécution, ils ont dû fuir leur pays d'origine.

La majorité des réfugiés reconnus – 237 personnes – viennent d'Afghanistan, où le retour au pouvoir du régime taliban en 2021 a conduit à une instabilité persistante. Les demandeurs d'asile du Myanmar et de l'Éthiopie formaient les deuxièmes groupes les plus importants.

Concernant les nouvelles catégories, le portail explique que le Japon a révisé sa loi sur le contrôle de l'immigration et la reconnaissance des réfugiés en 2023 et a introduit un nouveau statut de « protection subsidiaire ». Cela accorde l'asile aux personnes fuyant les zones où se déroule un conflit actif et continu – même si elles ne relèvent pas de la définition étroite des réfugiés au Japon.

Depuis le 1er décembre 2023, 1 110 demandes de statut spécial ont été déposées, dont la plupart (1 101) provenaient d'Ukraine. Fin février, 647 demandeurs avaient obtenu le statut de « quasi-réfugié », dont 644 Ukrainiens.

Si une demande est rejetée au Japon, il existe une procédure d'appel qui peut prendre plusieurs années, selon *ZeroHedge* , en plus du processus de demande initiale, qui prend plusieurs mois.

Source:

[ZeroHedge : le Japon n'accorde l'asile qu'à 303 personnes en 2023 après avoir rejeté 98 % des demandeurs – 17 juin 2024](#)

Traduction google

[https://transition-news.org/japan-gewahrte-im-jahr-2023-nur-303-personen-asyl-98-prozent-der-antragsteller](#)